



NON À LA SOUS-QUALITÉ COMME OBJECTIF FINAL !

Nous ne céderons pas au diktat éditorial qui consisterait à nous résigner à la sous-qualité et à accepter que la médiocrité devienne progressivement la norme sur nos antennes.

Depuis plusieurs années, nous assistons à la multiplication de nouvelles émissions produites par des producteurs extérieurs, parfois nouveaux arrivants dans le paysage audiovisuel, avec des éléments dont le niveau de qualité technique et éditoriale interroge de plus en plus.

Et face à cette situation, la direction éditoriale semble étrangement atone lorsqu'il s'agit d'expliquer les critères qui permettent de valider et de diffuser ces programmes.

99 % des PAD seraient visionnés ? Vraiment ?

Le directeur éditorial affirme que 99 % des éléments seraient visionnés par son service.

Nous demandons donc simplement à savoir :

Dans quelles conditions ce visionnage est-il réellement effectué ?

Car comment peut-on prétendre valider sérieusement un programme si celui-ci n'est pas contrôlé dans des conditions permettant d'apprécier réellement son image, son son, ses défauts techniques et sa conformité aux exigences de diffusion ?

Cette vérification technique se fait par le technicien vidéo au NODAL. Une validation éditoriale ne peut pas se résumer à un visionnage effectué dans des conditions qui ne permettent pas d'apprécier la qualité réelle du programme.

Et le technicien, lui, devrait se taire ?

Un technicien vidéo a été convoqué par le service technique pour s'expliquer. Son tort ? Avoir exprimé son exaspération face à la médiocrité technique d'un élément, et au fait de devoir diffuser un PAD manifestement problématique.

Alors posons la question :

Quel vocabulaire faut-il désormais employer pour avoir le droit de signaler un problème technique ?

Faut-il parler de « réserve qualitative » plutôt que de médiocrité ? De « variation de niveau » plutôt que de niveaux audios incohérents et non conformes ? De « particularité artistique » plutôt que d'image dégradée ?

Donnez-nous donc le lexique, le vocabulaire et la nomenclature acceptés par la direction éditoriale et la direction technique ! Car lorsque le technicien reçoit un programme quelques minutes avant l'antenne, qu'il constate des niveaux audios différents, une

.../...

image dégradée ou des problèmes techniques manifestes, que doit-il faire ? Se taire ? Diffuser ? Ou exercer son métier et alerter ?

Le problème n'est pas le technicien qui alerte

Le véritable problème est celui d'une organisation qui conduit des professionnels à devoir gérer dans l'urgence des programmes livrés tardivement et dont la qualité n'est pas conforme aux exigences attendues.

Le technicien qui signale un problème ne doit pas devenir le problème. Au contraire, son expertise doit être entendue et prise en compte.

La qualité technique d'une antenne ne peut pas reposer sur la capacité d'un technicien à « bricoler » dans l'urgence un élément reçu cinq minutes avant sa diffusion.

Nous demandons des règles claires !

Nous demandons l'ouverture d'une véritable réflexion sur la dégradation continue de la qualité des programmes livrés par certains producteurs extérieurs.

Nous demandons notamment :

- Le respect du cahier des charges fournis aux producteurs extérieurs pour la livraison des PAD ;
- Des procédures de contrôle définies avant diffusion ;
- Des délais de livraison compatibles avec un contrôle sérieux ;
- Une véritable procédure de rejet ou de retour des éléments non conformes ;
- Que les techniciens puissent signaler librement un problème technique sans être mis en cause.

La direction éditoriale ne peut pas afficher des ambitions en matière de programmes tout en acceptant que les conditions de fabrication, de livraison et de diffusion conduisent à une dégradation de la qualité.

La CSA-CGT demande à la direction éditoriale de se donner les moyens d'être à la hauteur de ses ambitions.

La CSA-CGT demande à la direction technique de défendre la qualité de nos antennes et de soutenir ses techniciens lorsqu'ils alertent sur des problèmes de diffusion.

Parce qu'au final, ce sont les téléspectateurs qui regardent. Et c'est l'image de notre chaîne qui est en jeu.

NON À LA SOUS-QUALITÉ COMME NOUVELLE NORME !

OUI À DES PROGRAMMES CONTRÔLÉS, CONFORMES ET À LA HAUTEUR DE NOS ANTENNES !

Fort-de-France, le 26 août 2026